

Ministerial panel on the Integrated Maritime Policy in the Mediterranean Sea Basin

Introduction

- Mesdames, Messieurs, j'ai de nombreuses raisons de me réjouir de me trouver parmi vous à Rome pour célébrer la journée européenne de la mer. Mais la plus importante est que l'Union européenne a naturellement associé les Etats voisins du bassin méditerranéen à la célébration de cette journée européenne.
- Cela constitue une démonstration visible, pas seulement pour les nombreux experts présents à Rome, mais pour les citoyens qui sont attentifs à nos travaux, que la gestion de la mer Méditerranée ne peut pas être appréhendée sans une coopération étroite de tous les Etats riverains.
- La coopération est en effet indispensable pour développer une politique maritime intégrée durable, cohérente et efficace dont les transports sont une partie incontournable. Une telle politique joue un rôle de catalyseur de l'activité économique et des échanges au bénéfice non seulement des gens vivants le long des côtes, mais de tous les citoyens.
- Dans ce contexte, et suite à ma communication sur la future politique de transport maritime de janvier 2009, la Commission compte publier une Communication intitulée: "Vers une politique maritime intégrée en Méditerranée" le mois prochain.

Les transports dans le partenariat Euro-méditerranéen

- L'Union européenne a déjà engagé un travail très avancé avec ses partenaires méditerranéens dans le secteur du transport, que ce soit par la coopération régionale Euro-méditerranéenne (EUROMED) ou par la politique d'extension des grands axes transeuropéens de transport à la

région méditerranéenne lancée de façon très visionnaire par ma regrettée prédécesseur Mme Loyola de Palacio.

- **L'Union pour la Méditerranée** s'est engagée à accorder une attention particulière au développement d'une politique maritime harmonisée dans le cadre du partenariat Euromed à compter de 2009. Elle a également positionné de grands projets transports au cœur de ce partenariat. Ensemble, nous devons promouvoir et mobiliser les financements de projets d'infrastructures, des autoroutes de la mer et des projets de sécurité maritime qui constituent *l'acquis* de notre coopération euro-méditerranéenne.
- Dans le contexte du partenariat euro-méditerranéen, je tiens à souligner l'importance de la coopération sous-régionale dans les domaines des transports et notamment l'initiative du **GTMO 5+5** pour le transport en Méditerranée occidentale, une coopération que je ressens comme très stimulante pour notre coopération pour l'ensemble de la Méditerranée. Après un excellent et productif mandat sous la présidence Tunisienne, il revient à l'Italie de présider les travaux du GTMO. La conférence ministérielle du GTMO 5+5 de cet après-midi marque officiellement cette investiture.

Les réseaux transeuropéens de transport et les autoroutes de la mer

- Toute coopération dans le domaine du transport doit s'appuyer sur la construction des infrastructures. La Commission présentera avant la fin de cette année des nouvelles orientations pour les réseaux transeuropéens. Ces orientations mettront un accent particulier sur les **interfaces** entre modes de transport et notamment les **ports**, ainsi que sur le déploiement des **nouvelles technologies** de l'information, de communication et de surveillance.
- Les **Autoroutes de la mer** pour la Méditerranée auront un rôle important non seulement pour relier les pays européens entre eux, mais aussi pour connecter l'Europe et l'Afrique et se projeter dans un avenir où existeront des réseaux transeuropéens et réseaux transafricains de transports connectés. Afin d'assurer leur valeur ajoutée en termes de durabilité, les infrastructures côtières, en particulier les ports, devront être conformes aux règles relatives à la préservation de l'environnement. Cela est partie intégrante de notre politique de transports durable, dont le transport maritime est un pilier essentiel, et prendre en compte la dimension d'aménagement spatial des autres activités côtières et maritimes.

Un transport maritime de qualité

- En effet, le transport maritime est un élément essentiel de la croissance économique et de la prospérité en Europe. Comme vous le savez, l'Europe joue un rôle majeur dans le monde du transport maritime, vu que 41 % de la flotte mondiale est aux mains de compagnies européennes. Nous avons donc un intérêt crucial en des conditions de concurrence stables et prévisibles au niveau mondial.
- C'est pourquoi la recherche de la qualité à long terme du transport maritime est un objectif essentiel d'une politique maritime intégrée en Méditerranée. Et c'est pourquoi la Commission européenne a présenté, en janvier dernier, sa **stratégie de transport maritime à l'horizon 2018** : pour établir un cadre attractif pour des transports et des transporteurs maritimes de qualité en Europe. Cela contribuera au succès de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, en renforçant la compétitivité des pôles d'activité touchant à la sphère maritime.
- Cette stratégie vise au delà de la crise actuelle, mais elle contient aussi des éléments pouvant contribuer à la relance économique. Je suis par ailleurs en permanence à l'écoute de l'industrie maritime pour connaître les problèmes auxquelles elle est confrontée, et trouver des moyens de passer la crise de façon optimale avec elle.
- Un des éléments clés pour le « quality shipping » est la **sécurité maritime**. Le Parlement européen et le Conseil ont récemment adopté le troisième paquet de sécurité maritime: l'Europe a mis en place un cadre pour la protection de l'environnement – et du citoyen – qui améliorera considérablement la prévention d'accidents maritimes et, le cas échéant, la gestion de leurs conséquences, et renforcera la responsabilité de tous les acteurs concernés. Un rôle important est attribué dans ce cadre au « *bras armé de la sécurité maritime en Europe* », qui est l'agence européenne de la sécurité maritime, l'EMSA.
- Dans le **domaine social**, notre Stratégie de transport maritime trace les orientations d'action et objectifs stratégiques au sujet du facteur humain, concernant notamment la promotion de l'emploi, les aptitudes des équipages et les normes de travail. Comme annoncé, nous créerons une Task Force « *conditions d'emploi et compétitivité* », qui se penchera notamment sur l'attractivité des professions maritimes, la formation, les conditions d'emploi.
- En outre, garantir des conditions de travail et de vie décentes à bord de tous les navires faisant escale dans les ports européens, nous voulons

prendre une initiative législative afin d'assurer le contrôle de la mise en œuvre de la convention de l'Organisation internationale du travail sur le travail maritime de 2006. Par ailleurs, la Commission contrôle l'application des règles internationales dans ce domaine non seulement par les Etats membres, mais aussi par les pays tiers d'où viennent les marins.

Un espace sans barrières

- Une mesure de soutien réalisable à court et moyen terme est l'établissement de **l'Espace de transport maritime sans barrières**. La simplification administrative nécessite un changement des mentalités dans les administrations nationales. C'est un long processus, que nous avons l'intention de poursuivre avec détermination et endurance. En outre, par le déploiement et l'utilisation des systèmes e-maritime et SafeSeaNet, nous montrerons que ces nouvelles technologies peuvent beaucoup améliorer l'efficacité et la sécurité du transport maritime, ainsi que son intégration avec les autres modes de transports.
- L'Union Européenne se penche d'ailleurs sur un projet plus vaste, témoignant concrètement de l'approche holistique poursuivie dans le cadre de la politique maritime intégrée. Il s'agit de la **coordination en Europe des systèmes majeurs de surveillance maritime** afin d'assurer une protection plus efficace des mers entourant l'Union européenne à l'égard des risques de toute nature dont elles sont l'objet où des actes illégaux qui peuvent s'y produire. Dans cette optique de construction d'un "système de systèmes" de surveillance, SafeSeaNet jouera un rôle majeur. Nous allons démontrer que des investissements valent la peine, car ils donneront des retours en termes d'efficacité et de compétitivité.
- Un des sujets qui me préoccupe fortement est bien sûr la recrudescence des actes de **piraterie**. Même si la mer Méditerranée n'est pas touchée directement par ce phénomène elle en est affectée puisque l'endroit du monde où les actes de piraterie sont les plus nombreux, le golfe d'Aden, se situe à ses portes. L'Union européenne s'active beaucoup pour éradiquer ce phénomène par deux voies : d'une part la protection assurée par les forces navales participant à la force internationale Atalante pour répondre à la demande de protection urgente, d'autre part le soutien aux Etats de la région pour résoudre le problème à la racine, via la coopération pour augmenter les capacités des Etats de faire face eux-mêmes au phénomène et les aides au développement économique qui apporteront une solution durable.
- Dans ce contexte, notre législation en matière de sûreté maritime a aussi un rôle à jouer. La combinaison de mesures de prévention et les

inspections - par mes propres services - de la Commission européenne aidera aussi à « alerter » [*raise awareness*] les opérateurs aux dangers potentiels.

- Je réserve le mot de la fin à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique auquel le transport maritime doit contribuer. Dans le cas du transport maritime, ces préoccupations majeures ne doivent pas être perçues comme des contraintes, mais comme de nouveaux débouchés pour la construction navale et l'industrie du transport maritime ainsi que le commerce Nord-Sud.
- Déployées de façon durable, d'autres activités industrielles pourront également développer leur potentiel de croissance: les ports en développant leurs rôle de collecteur de déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison, l'énergie en développant les renouvelables et le tourisme en pérennisant les investissements en des lieux déterminés par un aménagement côtier et maritime approprié.
- Le transport maritime, un élément incontournable de la politique maritime intégrée, présente des qualités indéniables par rapport aux autres modes de transports, qualités qui doivent être encore développées. L'industrie doit donc se montrer proactive, et mes équipes, et bien sûr moi-même, serons toujours disposés à l'écouter et à appuyer ses efforts, avec tout l'empressement et l'enthousiasme nécessaires.
- Mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention.